

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°572 – 21 février 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Régional

La BIDC accréditée par le Fonds vert pour le climat

Le 20 Février 2025, la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) [a obtenu](#) une accréditation du Fonds vert pour le climat (FVC). [Créé en 2010](#) par l'Organisation des Nations Unies, le FVC est un [mécanisme de transfert](#) financier distribuant les fonds mobilisés par les pays développés en soutien aux pays en développement dans la lutte contre le réchauffement climatique. Cette accréditation permettra notamment d'accroître les ressources mobilisables de la BIDC pour financer des projets d'adaptation au changement climatique, d'énergies renouvelables ou d'infrastructures durables.

Moody's attribue un score de durabilité de SQS1 au document cadre d'obligations sociales de la CRRH-UEMOA pour son

Le 18 février 2025, l'agence de notation Moody's, dans son [opinion de seconde partie](#) (SPO), a [attribué](#) à la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA) la note de durabilité SQS1 ("excellent") pour son document-cadre d'obligations sociales élaboré en décembre 2024. Cette note, la plus élevée possible, intervient avant une émission d'obligations prévue à plus de 60 Md FCFA (95,3 M USD), destinée à refinancer des prêts hypothécaires pour des logements abordables dans les huit pays membres de l'UEMOA. La notation SPO de Moody's évalue l'impact environnemental et

Le chiffre à retenir

27 M USD

Le montant approuvé par le Fonds vert pour le climat en faveur de la résilience des communautés vulnérables aux risques climatiques au Togo

social des obligations ainsi que leur conformité aux meilleures pratiques internationales. L'évaluation repose sur plusieurs critères clés, notamment l'alignement avec les *Social Bond Principles* (SBP) 2023 de l'ICMA, la contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD), ainsi que la transparence et la rigueur des processus de sélection, de suivi et de *reporting* des projets. Pour garantir l'éligibilité des prêts refinancés, la CRRH-UEMOA a mis en place un processus rigoureux, incluant un suivi trimestriel des portefeuilles de prêts. Toutefois, Moody's a également souligné un point de vigilance sur ces opérations : bien qu'un plafond de taux d'intérêt soit imposé aux banques partenaires, celles-ci ne sont pas tenues d'appliquer le même plafond aux emprunteurs individuels, ce qui pourrait limiter l'impact social de cette initiative.



Bénin

Accord de financement entre le port autonome de Cotonou et la Banque africaine de développement (BAfD)

La Banque africaine de développement (BAfD) et le Port autonome de Cotonou ont [signé](#) un accord de financement de 80 M EUR pour un projet de modernisation des équipements et d'amélioration des infrastructures du port. Ces fonds financeront le nouveau terminal vraquier de 25 hectares et un nouveau parking pour les camions avec entrée centralisée sur le port, ainsi qu'un système de gestion intégré et numérisé afin de fluidifier les flux de marchandises. La BAfD a contribué à hauteur de 55 M EUR au financement de ce projet aux côtés de l'*Africa Growing Together Fund* (25 M EUR, fonds lancé en 2014 et abondé par la BAfD et la Banque populaire de Chine) et du Fonds climatique Canada-Banque africaine de développement (18,3 M USD). Pour rappel, le port autonome de Cotonou est un des piliers de l'économie béninoise puisqu'il contribue jusqu'à 60% au PIB du pays et entre 45 et 50% aux recettes fiscales totales.

Burkina Faso

TotalEnergies Burkina Faso cède ses actifs à *Coris Invest Group*

Le 18 février 2025, le groupe d'investissement panafricain *Coris Invest* fondé par l'homme d'affaires burkinabè Idrissa Nassa, a conclu un accord avec TotalEnergies pour le rachat de ses actifs au Burkina Faso. Dans un [communiqué](#), *Coris Invest Group* a affirmé maintenir les emplois ainsi que les conditions de travail des collaborateurs concernés. Le groupe a également assuré que les services associés aux actifs rachetés continueront à fonctionner sans interruption. Selon le communiqué, cette acquisition s'inscrit dans une stratégie plus large visant à investir dans des secteurs clés et

stratégiques pour le développement du Burkina Faso et à renforcer la présence de *Coris Invest Group* en Afrique de l'Ouest. À titre de rappel, le groupe a récemment racheté les activités de *Standard Chartered Bank* en Côte d'Ivoire en août 2024 et a acquis la filiale de Société Générale au Tchad en janvier 2025.

Le Conseil de l'anacarde annonce le prix plancher de la noix brute de cajou pour la campagne 2025

Le 15 février 2025, à Banfora, dans le Sud-Ouest du Burkina Faso, le gouverneur de la région des Cascades a officiellement [lancé](#) la campagne de commercialisation de la noix brute de cajou. À cette occasion, il a annoncé la fixation du prix plancher bord champ à 385 FCFA/kg (0,59 EUR/kg), précisé pour les noix bien séchées et bien triées, afin de garantir la qualité des produits destinés aux marchés nationaux et internationaux. Ce prix, établi après consultation des acteurs de la filière par un comité technique *ad hoc*, représente une hausse de 75 FCFA (+24,19 %) par rapport à la campagne 2024, où il était fixé à 310 FCFA/kg (0,47 EUR/kg). Pour rappel, le prix bord champ pour la campagne 2025 est de 425 FCFA/kg (0,65 EUR/kg) en Côte d'Ivoire et de 375 FCFA/kg (0,57 EUR/kg) au Bénin. Le conseil Burkinabè de l'anacarde a également précisé dans son communiqué que, pour garantir le respect de cette réglementation, des contrôles seront menés sur le terrain notamment par la brigade mobile de contrôle économique et de répression des fraudes (BMCRF) ainsi que par les directions régionales du commerce.



Côte d'Ivoire

La filière coco entre dans le champ de régulation du Conseil hévéa-palmier à huile

Lors du Conseil des ministres du 12 février 2025, une ordonnance et un décret ont été adoptés pour [renforcer](#) la régulation de la filière coco en Côte d'Ivoire. L'ordonnance étend aux activités de cette filière les règles de régulation, de contrôle et de suivi déjà appliquées aux filières hévéa et palmier à huile, conformément à la loi n° 2017-540 du 3 août 2017. Elle intègre également les représentants de l'interprofession coco au sein du Conseil d'administration du Conseil hévéa-palmier à huile, favorisant ainsi une meilleure coordination et représentation des acteurs du secteur. Le décret applique quant à lui à la filière coco les dispositions des décrets n° 2023-160 et n° 2023-161 du 22 mars 2023, qui encadrent la commercialisation et l'agrément des opérateurs des filières hévéa et palmier à huile. Cette extension à la filière coco vise à réorganiser l'ensemble de la chaîne de valeur, de la collecte à l'exportation, en clarifiant le rôle des acteurs et en adaptant les conditions d'agrément aux spécificités du secteur.

Cession de trois zones de transformation de l'anacarde au Conseil du coton et de l'anacarde

Le 14 février 2025, la Société de développement des infrastructures industrielles (SOGEDI) [a cédé](#) la gestion de trois zones agro-industrielles de transformation de l'anacarde au Conseil du coton et de l'anacarde (CCA). Situées à Korhogo, Bondoukou et Séguéla, ces zones ont été développées par la SOGEDI afin d'augmenter la capacité de transformation de l'anacarde de 150 000 tonnes d'ici 2026, selon les autorités ivoiriennes. En 2024, le volume de noix de cajou brutes transformées localement [atteignait](#) 344 000 tonnes, [soit 36,4% de la](#)

[production](#) commercialisée, en hausse de 30% depuis 2014.

Guinée

Publication d'une étude de l'AFD sur le développement de la pisci-riziculture en Guinée forestière

L'Agence française de Développement (AFD) a [publié](#) en février une synthèse de l'étude d'impact de sa collaboration avec les autorités guinéennes autour du développement de la pisci-riziculture en Guinée forestière depuis le début des années 2000. L'AFD a déployé successivement 3 projets depuis 2000, d'abord pour la pisciculture (2000-2008, 1,8 M EUR), puis pour la rizi-pisciculture (2011-2018, 3 M EUR, avec l'Union européenne) en Guinée forestière et, enfin, pour la pisciculture commerciale familiale de Guinée (PISCOFAM), qui a pris fin en juin 2024 (10 M EUR, dont 4,7 M pour la Guinée forestière). Le développement du secteur aurait permis des bénéfices (i) économiques, avec un meilleur rendement de la production (la création de richesse annuelle est estimée à 1,9 M EUR à partir de 2025, au regard d'un investissement de 12 M EUR sur 24 années), (ii) sociaux *via* la redistribution des cultures, facteur de cohésion et de sécurisation du foncier, mais aussi de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et, enfin, (iii) environnementaux liés à l'adoption de modèles agroécologiques. Des marges d'amélioration demeurent selon l'étude, qui souligne notamment la nécessité de faire se rejoindre deux logiques qui demeurent distinctes : celle de la sécurité alimentaire et celle économique, de la production commerciale. L'étude, à la condition d'un meilleur accès au marché urbain, mais aussi à des intrants de qualité et à des techniques de fertilisation efficaces, entrevoit la possibilité d'un modèle rentable adapté à la région.



Guinée-Bissau

L'inflation se situe à 5,4% en g.a. en janvier 2025

Selon l'Institut National de la Statistique (INE) de Guinée-Bissau, le taux d'inflation en glissement annuel (g.a.) s'est [établi](#) à 5,4 % en janvier 2025. Cette augmentation est principalement due à la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+15,1 % en g.a.), ainsi qu'à celle des secteurs de l'information et communication (+1,2 % en g.a.) et des transports (+0,9 % en g.a.), et dans une moindre mesure des restaurants et hôtels (+0,7 % en g.a.). En revanche, les prix ont reculé dans les catégories "Habitation, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (-10,2 % en g.a.) et "Santé" (-1,6 % en g.a.).

Mali

Actualisation de la convention d'exploitation du gisement de Mininko (Nampala)

Le 12 février 2025, le [Conseil des ministres](#) a [adopté](#) un décret approuvant une nouvelle convention d'établissement avec la Société Nampala-S.A., filiale du groupe canadien *Ressources Robex Inc.*, pour l'exploitation du gisement aurifère de Mininko, situé dans la région de Sikasso. Cette décision actualise l'accord initial signé en 2011, reflétant les évolutions du secteur minier malien et renforçant la participation de l'État dans le projet. Les recherches géologiques menés par la société *Robex*, avaient alors estimé les réserves du gisement à 17,35 M de tonnes, avec une teneur moyenne en or de 0,70 gramme par tonne, pour une production annuelle prévue de 1,4 tonne d'or sur une période de 8 ans. En mars 2012, un permis d'exploitation avait été accordé à *Ressources Robex-Sarl* pour ce gisement. En septembre 2024, l'État malien, *Ressources Robex Inc.* et Nampala-S.A. ont signé

un protocole d'accord, désormais approuvé par le décret, transformant les parts de l'État dans le projet en participations non contributives et non diluables et lui garantissant des dividendes prioritaires.

Mauritanie

Le danois GreenGo Energy rejoint la course à l'hydrogène vert dans le pays

Le 17 février, le danois *GreenGo Energy* et le ministre de l'Énergie et du Pétrole ont ainsi annoncé avoir signé à Nouakchott un accord pour le développement du projet [Megaton Moon](#). En phase 1, l'objectif de l'entreprise est d'atteindre 500 MW d'électrolyse pour une production de 339 000 tonnes d'ammoniac par an, à horizon 2029. A terme, selon le communiqué, le projet permettrait la production de 6 GW d'électrolyse, 6,8 GW d'énergie éolienne et 6,3 GW d'énergie solaire. L'entreprise a obtenu 100 000 hectares de terre au sud de la capitale Nouakchott, et devrait notamment profiter de la proximité du littoral pour construire une usine de désalinisation de l'eau. Le projet de *GreenGo Energy* s'ajoute aux quelques 74 Mds EUR d'investissements privés qui ont été annoncés depuis 2023 dans le développement de la filière hydrogène en Mauritanie.

Sénégal

Woodside réévalue à la hausse les réserves du gisement Sangomar

Le 17 février 2025, Woodside a annoncé la [réévaluation](#) à la hausse des réserves d'hydrocarbures du Champ pétrolier offshore Sangomar. D'après le communiqué de l'entreprise, les performances opérationnelles des réservoirs S500 ont démontré une excellente productivité, qui s'est traduite par des ajouts de réserves prouvées de 16,2 M de barils équivalents pétrole (bep) à fin 2024. Les



réserves prouvées plus probables sont estimées par Woodside à 15,4 M bep. Cette information intervient 7 mois après le début de production du gisement, opéré par Woodside, avec une production de 13,3 M de barils de pétrole brut en 2024, dont 12 M commercialisés à 594,5 Mds FCFA (906,3 M EUR). Le développement de Sangomar soutient par ailleurs les activités de la Société africaine de raffinage (SAR), qui a annoncé, le 13 février 2025, le [raffinage](#) du premier pétrole brut sénégalais localement.

4^{ème} édition du Forum de la PME

Le Premier ministre a présidé, le 18 février 2025, la cérémonie d'ouverture de la [4^{ème} édition](#) du Forum de la PME placé sous le thème " PME et innovation, leviers de souveraineté". Organisé par l'Agence de développement et d'encadrement des PME (ADEPME), le Forum se veut d'être un cadre multiforme pour l'expression des capacités d'innovation et du savoir-faire des PME sénégalaises. Soulignant l'importance des PME dans le tissu économique national (plus de 95% des entreprises) et dans la nouvelle stratégie "Vision 2050" du Gouvernement, le PM a appelé à un financement massif et sécurisé des PME/PMI avec l'objectif de passer d'un encours de crédits accordés par les institutions financières de 600 Mds FCFA (915 M EUR) en 2024 à 3 000 Mds FCFA (4,6 Mds EUR) en 2028. Tout en rappelant la signature du pacte de financement de 1000 Mds (1,5 Md EUR) avec les partenaires financiers, le PM a annoncé l'élaboration en cours de la stratégie nationale de promotion des PME/PMI et de réformes visant à améliorer la gouvernance et l'environnement des affaires.

Une mission MEDEFI s'est rendue à Dakar du 18 au 20 février

Du 18 au 20 février 2025, le MEDEF International a [mené](#) une mission au Sénégal en partenariat avec le Conseil national du patronat (CNP) sénégalais et coorganisée avec Bpifrance, avec la contribution de Business France et sous la coordination de l'ambassade de France. Plus de

25 entreprises françaises issues de secteurs variés et stratégiques, tels que l'énergie, le numérique, la logistique, l'ingénierie ou les services ont participé aux différentes séquences qui ont animé ces trois journées. La délégation française a ainsi rencontré plusieurs ministres sénégalais, dont le [ministre de l'Économie et du Plan](#), le ministre du Commerce et de l'Industrie et le ministre de l'Énergie, du Pétrole et des Mines. Des rencontres avec l'Agence de promotion des investissements (APIX) et des bailleurs tels que la Banque africaine de développement et la Banque mondiale ont également permis d'approfondir les discussions.

Sierra Leone

Lancement d'un plan agroalimentaire durable en Sierra Leone, dans le cadre du projet *Feed Salone*

Le 20 février 2025, le ministre de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire [a lancé](#) un plan pour la mise en œuvre de l'intelligence des systèmes agroalimentaires durables pour le pilier 3 du projet *Feed Salone*. Le plan donne une feuille de route pour renforcer les accès au marché et les opportunités d'investissements, améliorer la transformation post-récolte, réduire la dépendance du pays au riz importé et garantir que les petits exploitants agricoles bénéficient d'une chaîne de valeur structurée. Le ministre a par ailleurs inauguré la première d'une série prévue de dix rizeries à Rokupr, dans le district de Kambia. Cette installation, capable de traiter une tonne métrique de riz par heure, vise à fournir aux petits exploitants agricoles, en particulier aux femmes, un accès à une infrastructure de transformation améliorée. Le moulin devrait améliorer la qualité du riz et réduire le travail manuel, tout en garantissant des débouchés économiques notamment grâce à un partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM), qui a annoncé son intention



d'acheter jusqu'à 700 000 dollars de riz usiné localement.

Togo

Approbation d'un projet de 27 M USD du Fonds vert pour le climat et du PNUD

Le 20 février 2025, lors de la 41^{ème} réunion du Conseil d'administration du Fonds Vert pour le Climat, celui-ci a [approuvé un projet](#) d'un montant de 27 M USD en faveur du Togo pour le renforcement de la résilience des communautés vulnérables dans les zones à haut risque climatique. [Le projet](#), est financé à hauteur de 25 M USD par le Fonds vert pour le climat et de 2 M USD par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). L'entité accréditée par le Fonds Vert pour recevoir la subvention est la Banque ouest africaine de Développement (BOAD) et l'entité bénéficiaire est le Ministère de la Sécurité et de la Protection civile, la gestion de projet étant confiée à l'ANPC (Agence nationale de Protection civile). Le projet prévoit d'améliorer la qualité et la fiabilité des données météorologiques produites au Togo, l'efficacité

des systèmes d'alerte, la préparation et la résilience des communautés face aux risques climatiques et le renforcement des capacités institutionnelles de gestion du risque de catastrophes. La population bénéficiaire directe est estimée à 1,3 million de personnes.

Financement d'une centrale solaire par l'AFD

L'Agence française de Développement (AFD) [a annoncé le 19 février](#) lors d'une rencontre avec la gouverneure du District autonome du Grand Lomé (DAGL), la validation d'un projet de construction d'une centrale solaire dans la préfecture d'Agoè-Nyivé, pour un montant de 10 M EUR. D'une capacité prévue de 8 à 10 mégawatts (MW), elle alimentera le réseau de distribution géré par la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET). Le Togo a pour objectif de porter la part des [énergies renouvelables à 50%](#) au sein du mix énergétique en 2025. Fin 2024, cette part était estimée à 30%. La seule centrale solaire d'ampleur actuellement en fonctionnement est la centrale de Blitta, construite en 2021.



Publications

Retrouvez ci-dessous les liens des dernières publications régionales des indicateurs de développement, et chiffres clés.

Indicateurs de développement	Chiffres clés
Bénin	Bénin
Burkina Faso	Burkina Faso
Cap-Vert	Cap-Vert
Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire
Gambie	Gambie
Guinée	Guinée
Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
Libéria	Libéria
Mali	Mali
Mauritanie	Mauritanie
Niger	Niger
Sénégal	Sénégal
Sierra Leone	Sierra Leone
Togo	Togo

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)